



Mérignac, 6 janvier 2012
Communiqué de Presse

Avec l'extension de garantie, EASY CASH sécurise à 100% l'achat d'occasion

En créant une extension de garantie, EASY CASH révolutionne l'achat-vente de biens d'équipement d'occasion. Depuis le 1^{er} janvier 2012, les consommateurs (qui bénéficiaient déjà d'une garantie systématique de 3 mois pour l'achat d'un appareil électronique) ont la possibilité d'étendre cette couverture jusqu'à 2 ans, sans décote.

Jusqu'à aujourd'hui, l'occasion chez EASY CASH, c'était des téléphones fixes ou portables, hifi salon et voiture, home cinéma, lecteurs DVD, lecteur CD audio, lecteurs MP3, GPS, consoles de jeux ou vidéo, téléviseurs, appareils photos, caméscopes, instruments de musique, auto radio, compteurs électroniques, sono (amplis, enceintes, tables de mixage, etc.), petit et gros électroménager, vélos d'appartement ou électriques, etc :

- minutieusement nettoyés et testés avant d'être mis en vente,
- systématiquement assortis d'une garantie gratuite de 3 mois.

Désormais chez EASY CASH, ces biens d'équipement d'occasion peuvent en plus être garantis à 100% de leur valeur initiale pendant 2 ans !

Pour offrir aux consommateurs un service optimal, EASY CASH s'est adossé à un assureur réputé, le groupe Generali et sa filiale Équité Assurance.

- Ceux qui hésitaient à s'équiper d'occasion peuvent désormais sécuriser leur achat grâce à une couverture d'une durée comparable aux offres disponibles sur le marché du neuf à des prix très raisonnables.
- Les habitués de l'achat-vente chez EASY CASH peuvent valoriser leur matériel en l'accompagnant d'une garantie cessible en cas de revente.
- Dans tous les cas, aucune décote n'étant appliquée, l'appareil sera remplacé à sa valeur initiale s'il tombe en panne.



Finie l'interminable attente du retour de son matériel ! En cas de panne avérée⁽¹⁾, EASY CASH édite un **bon d'achat utilisable immédiatement** en magasin pour **remplacer à sa valeur initiale** l'objet défectueux ou pourquoi pas, **se faire plaisir** en choisissant un équipement mieux adapté à ses envies.

Pour un coût minimum (à partir de 5,99€), les consommateurs peuvent :

- opter pour la garantie Essentielle qui étend la protection de leur équipement pour une durée d'un an,
- souscrire l'assurance Premium qui sécurise leur achat pendant deux ans.

Un numéro indigo* (0820 200 260) est mis à la disposition des assurés qui bénéficient d'un diagnostic initial instantané par téléphone. Puis, l'appareil est renvoyé gratuitement, pour un diagnostic complet sous 48h ouvrées à réception du matériel.

Et parce qu'il arrive parfois qu'un objet soit « irremplaçable » pour son propriétaire, si l'appareil garanti est réparable, sa remise en état pourra - à la demande de l'assuré - être confiée à un prestataire agréé.

* Coût de l'appel 0,09cts la minute.



(1) L'extension de garantie EASY CASH couvre les appareils électroniques en cas de panne correspondant à un dysfonctionnement électrique, électronique, électromécanique ou mécanique d'un ou de plusieurs composants de l'objet garanti ayant pour origine une cause aléatoire interne à l'appareil.

Les produits éligibles à l'extension de garantie EASY CASH sont identifiés dans les rayons par une pastille autocollante. Voir conditions détaillées en magasin.

A propos d'EASY CASH

Créé en 2001, EASY CASH est le réseau d'achat-vente le plus performant de sa génération. Avec un taux de réussite proche des 100%, le modèle EASY CASH a fait ses preuves. En 10 ans EASY CASH a acheté et vendu 15 millions d'articles d'occasion et formé 2.500 collaborateurs.

Fin 2011, EASY CASH totalisait plus de 70 magasins. Avec une croissance de +38% vs. 2010, le chiffre d'affaires 2011 du réseau EASY CASH est estimé à 84 M€.



Pour plus d'informations : www.easycash.fr

EASY CASH, 6 janvier 2012

Contact presse : SBS.Com - Sylvie Baudard, Rose-Marie Le Deuff & Jean-Pierre Helleu
Tel : 01 46 14 87 38 / 05 46 36 78 54 - Internet : www.sbscom.fr